



Déclaration liminaire de la FSU de l'Ain

CTSD du 9 novembre 2021

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

La FSU, avec d'autres organisations syndicales, était dans l'action le 23 septembre pour le service public de l'Éducation et le 5 octobre, dans un cadre interprofessionnel pour les salaires et pour l'emploi notamment. Le 19 octobre fut aussi une nouvelle étape de mobilisation pour les AESH. D'autres choix sont en effet possibles : La FSU demande un plan d'urgence pour l'éducation.

Force est de constater, pourtant, que l'insuffisance des moyens humains est criante dans notre institution. Les fonctions administratives et techniques sont touchées, notamment au rectorat et dans les DSDEN. La FSU alerte également de l'indigence des moyens et du manque de reconnaissance des membres des équipes pluri-professionnelles (AS, infirmières, PsyEn, médecins scolaires ou de prévention...). Ainsi, la revalorisation indiciaire prévue en janvier 2022 pour les infirmières de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ne correspond pas aux mesures du Ségur de la santé actées pour la Fonction publique hospitalière. Les infirmières de la Fonction publique d'État seraient-elles de «sous-infirmières»? Elles continuent, en tout cas, d'être victimes d'injustices dans leur traitement et dans leur déroulé de carrière. On note jusqu'à 11 années de retard, soit l'équivalent de 4 échelons.

Pour ce qui est du premier degré, la FSU réaffirme que ce sont des moyens dont l'École a besoin pour pouvoir s'atteler efficacement aux conséquences pédagogiques de la crise sanitaire : baisse des effectifs dans toutes les classes, postes de RASED, postes de Plus-de-maîtres-que-de-classes, postes de remplaçant.e.s...Transformer le statut des directeurs et directrices d'école ne répond en rien aux besoins. C'est au contraire ouvrir la porte à la mise en place d'un statut hiérarchique dans les écoles qui en bouleverserait le fonctionnement, sans que cela n'améliore leur quotidien professionnel selon nous. A ce sujet, nous tenons à dire que la demande du Rectorat sur la journée NAH reçue vendredi dernier dans les écoles, avec date de retour ce lundi 8 novembre, est une provocation !

Dans les lycées professionnels, nous sommes alertés par des enseignant·e·s qui voient arriver des apprenti·e·s dans leurs classes, en mixité avec les élèves de la voie scolaire. La présence de ces apprenti·e·s, parfois dans une section incomplète, parfois en plus de la capacité d'accueil, perturbe fortement l'organisation pédagogique dans nos classes. De même, les dispositifs chef d'œuvre et co-intervention augmentent la charge de travail et le temps de préparation des enseignant·e·s. D'autre part, de nombreux postes étaient encore non pourvus avant les congés scolaires d'automne, ce qui est inquiétant pour la bonne préparation des élèves aux examens, notamment après 2 années COVID.

Concernant l'EPS, nous revenons plus particulièrement sur le Sport Scolaire, l'UNSS, où le choix de décliner au plus bas niveau la notion de brassage interdit dans les établissements toute vie associative véritable. Les spécificités organisationnelles et de

fonctionnement des « groupes » d'A.S. ne sont pas prises en compte dans le protocole du Ministère. Qui plus est, dans l'académie, l'institution a décidé de ne pas considérer le groupe-élèves en AS comme un groupe constitué. Tout ceci renforce chez les enseignant·e·s d'EPS le sentiment d'être déconsidéré·e·s.

Dans les lycées généraux et technologiques, les équipes des lycées -qui vivent une énième réforme du baccalauréat- sont actuellement sommées de produire un Projet local d'évaluation (PLE), les injonctions et prescriptions pleuvent sur les collègues. Le calendrier proposé est insensé alors que nos collègues tentent avec une rentrée encore loin d'être normale d'accompagner leurs élèves vers leur examen. La FSU demande nationalement l'abrogation du PLE, qui loin de recréer de l'égalité entre élèves, dérive déjà vers un contrôle continu du travail des enseignant.e.s.

Alors que la précarisation touche l'ensemble du salariat en commençant par les jeunes, l'Éducation nationale n'échappe malheureusement pas au processus. Ainsi, la « réforme » de la formation des enseignant.e.s et des CPE imposée à une profession qui la rejette unanimement, fait de la précarité une voie d'entrée normale dans le métier. C'est pourtant un obstacle important à l'attractivité des métiers de l'enseignement -comme le montre le nombre d'étudiant.e.s en alternance effectivement recruté.e.s dans notre académie, bien en deçà de ce qui était prévu. Cela pose, par ailleurs, de nombreuses difficultés aux étudiant.e.s qui ont des classes à responsabilité tout en préparant le concours.

Enfin, les suspicions et les propos menaçants du ministre à l'endroit des enseignant-es qui ne transmettraient pas les valeurs de la République ne sont pas recevables ! Ils sont même indignes de sa fonction ! Depuis des mois, le ministre de l'Éducation nationale invente des supposés ennemis de l'intérieur.

Comment un ministre de la République peut-il s'abaisser à de si basses manœuvres, en particulier en instrumentalisant une nouvelle fois la laïcité dont il fait un outil de division plutôt que de concorde, et ce un an après la mort de Samuel Paty ?

Le piège est grossier, le tuyau bien connu et ne parviendra pas à masquer les échecs de sa politique éducative :

- Payer les AESH en dessous du seuil de pauvreté, est-ce digne des valeurs de la République ?
- Affaiblir le service public en supprimant des milliers de postes, est-ce digne des valeurs de la République ?
- Saccager pour la seconde fois la formation de celles et ceux dont la mission est de former des citoyennes et citoyens libres et éclairé-es, est-ce digne des valeurs de la République ?

La FSU rappelle au ministre que c'est en reconnaissant aux fonctionnaires leur qualité de citoyen qu'on leur permet de faire vivre et de transmettre les valeurs de la République.

La FSU exige que Jean-Michel Blanquer revienne publiquement sur ses propos insultants pour l'École et les personnels qui la font vivre.